



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R28-2024-159

PUBLIÉ LE 18 OCTOBRE 2024

Sommaire

EPF Normandie /

R28-2024-10-16-00004 - Pouvoir de représentation Gilles GAL/Patrice
LEGAL DEPOT PLAINTE (1 page)

Page 3

EPF Normandie

R28-2024-10-16-00004

Pouvoir de représentation Gilles GAL/Patrice
LEGAL DEPOT PLAINTE

POUVOIR DE REPRESENTATION

Le soussigné,

**Gilles GAL, Directeur Général de l'Établissement Public Foncier de Normandie
domicilié Carré Pasteur 5 Rue Montaigne BP 1301 76178 Rouen cedex**

Ledit Établissement Public Foncier de Normandie créé par décret n° 68-376 du 26 avril 1968, modifié par le dernier décret n°2018-777 entré en vigueur le 7 septembre 2018, dont le numéro SIRET est 720 500 206 00050 RC n° 72 B 20.

Agissant en sa qualité de Directeur Général de l'Établissement Public Foncier de Normandie dont le siège est à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne, nommé à cette fonction à compter du 1er janvier 2016 par arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015, renouvelé à cette fonction à compter du 1er janvier 2021 par arrêté en date du 18 décembre 2020, de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement,.

Et plus spécialement habilité à représenter l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile aux fins des présentes en vertu de l'article 13 du décret du 26 avril 1968,

Donne par les présentes, POUVOIR à :

Reynald LERICHE – Technicien du PPCP

Aux effets ci-après de :

représenter l'Établissement Public Foncier de Normandie dans le cadre d'un dépôt de plainte auprès des services de Gendarmerie à la suite d'acte de dépôts sauvages situées sur les parcelles EC 70 et 71 sis route de Saint Pierre sur la commune du Val de Reuil (27).

Le Directeur Général